Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 60 (1998)

Heft: 4

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

V N



La section vaudoise de l'ASETA tient son assemblée générale

Le jeudi 26 février dernier se tenait à Daillens l'assemblée générale de la section vaudoise de l'Association Suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA). Le nouveau président de la section, M. Francis Jaquet était heureux de pouvoir tenir la première assemblée sous sa présidence dans le village de son prédécesseur Charly Roulin. Dans son discours d'introduction, Francis Jaquet a attaché une importance particulière à ce que devraient être les objectifs d'avenir de l'ASETA, c'est à dire la recherche de solutions, afin d'améliorer les conditions de vie de chacun et de ses membres en particulier.

Dans le cadre des activités de la section vaudoise de l'ASETA en 1997, il s'agit de relever tout particulièrement le succès de l'organisation des contrôles de pulvérisateurs et des cours pour l'obtention du permis de tracteur. Ces deux activités figureront également parmi les priorités du programme 1998.

Financièrement, la section vaudoise de l'ASETA affiche une bonne santé. Elle clôture l'exercice 97 avec un léger bénéfice. Dans cette perspective, le maintien du montant des cotisations pour l'année 1999 était décidé par l'assemblée.

L'organisation des cours pour l'obtention du permis tracteur, la mise en place d'un stand de l'ASETA à l'Agrama 1999 et la participation aux discussions, ainsi que la mise en pratique de la nouvelle législation pour l'augmentation de la vitesse maximale des tracteurs à 40 km/h, seront les trois points forts dans les activités de la section en 1998.

M. Werner Bühler, directeur de l'ASETA, est venu apporter les salutations de la centrale suisse de Riniken. Il en a profité pour faire part à l'auditoire des dernières proposition con-

cernant les tracteurs 40 km/h. Il s'agit cependant de propositions, car aucune décision n'a été prise jusqu'à ce jour. Selon l'autorité compétente, les adaptations de la législation actuelle devraient entrer en vigueur d'ici la fin de cette année.

En qualité de représentant de Prométerre, M. Christian Puidoux a présenté un nouveau programme informatique, permettant de calculer les frais machines. Celui-ci devrait permettre aux agriculteurs d'optimiser au plus juste la gestion de leur capital machines.

M. Georges Verdon du Service des automobiles, cycles et bateaux du canton de Vaud, était chargée d'expliquer la démarche suivie lors de l'établissement d'un permis de circulation contenant la notion de la charge remorquable autorisée. En effet, plusieurs agriculteurs trouvaient ces derniers mois, à leur plus grande stupéfaction, cette notion pour la première fois dans le permis de circulation de leurs tracteurs. Ceci d'autant plus que ces charges ne correspondent parfois que très peu aux exigences de la pratique. L'augmentation de la charge remorquable peut être demandée auprès de l'autorité cantonale, si le fabricant du tracteur présente une garantie écrite, certifiant les limites de ses responsabilités. L'ignorance de cette limitation légale présente des risques importants pour l'agriculteur, notamment lors d'un accident.

L'assemblée était suivie d'une conférence concernant «le génie génétique», tenue par M. Bernard Gay de l'entreprise Novartis Semences.

Christophe Iseli

Promotion de printemps §

	A CONTROL OF THE PARTY OF	CONTRACTOR OF THE	AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF
Veuillez demander notre liste de promotions avec description			
détaillée englobant env. 70 positions. lci 26 exemples: prix comp-			
vibroculteur BECKER 2,95 m		prix liste	tant net
25 dents avec émotteur à rouleau unique	e neuf	2'501	2'138
combinaison de préparation du sol 4,20 m			
75 dents avec émotteur à deux rouleaux			
rabattable hydrauliquement	neuf	10'109	8'000
distributeur à deux disques KU	MANN		
The second secon	valeur neuve	4'100	2'722
instrument universel MÜLLER			
comme planteuse à pommes de terre	semi-automa	tique	
	valeur neuve	3'510	2'791
9	valeur neuve	6'770	5'369
comme buttoir à disques avec socs de	sarclage		
4-rangs	occasion	8'270	3'000
comme buttoir à socs avec socs de sa	rclage		
4-rangs	occasion	5'580	2'000
comme buttoir à socs avec socs de sa	rclage,		
3	valeur neuve	6'260	3'762
comme sarcleuse pour le maïs avec d		t,	
tôles de protection des plants, roue à pr			
	valeur neuve	6'644	4'830
comme sarcleuse pour betteraves et			41574
dents à ressort + tôles de prot. des plant			4'571
planteuse automatique GRUSE 2	-	6'965	
4-rangs	neuf	15'030	12'850
bineur et butteur GRUSE			
buttoirs à ressorts, forme-billon ouvert.			
	valeur neuve	6'150	4'733
buttoirs à ressorts, forme-billon fermé	volous pouvo	014.00	E'EC7
4-rangs de valeur neuve 8'139 5'567 rotoculteur en lignes GRUSE avec forme-billon			
			401500
	ch. de démo.		13'500
2 disques de commande, 4-rangs mad			18'829
déchiqueteuse à fanes GRUSE			
avec dispositif de transport longitudinal,		15919	13'610
semoir pour tracteur FIONA 2,50			
21 socs, effaceurs de traces, compteur	neuf	7'909	6'762
semoir pour hitch FIONA 3,00 m,			
25 socs, jalonnage, compteur	neuf	12'112	9'200
semoir pour montage FIONA 2,5			
21 socs, pièces pour accouplement, con		9'815	8'392
idem 3 m, 25 socs	neuf	12'030	10'285
semoir à herbe pour montage FIONA			
F 873 2,50 m, 21 tuyaux de distr		2'750	2'200
VERTSEM 3,00 m, 25 tuyaux de distr	ibution neuf	3'300	2'822
semoir monograine BECKER			
Aeromat 4-rangs maïs		13'200	
9	ch. de démo.		15'200
Une demande se révele toujours utile.			



Maschinen AG 4112 Bättwil / Basel Tel. 061 731 11 11 Fax 731 11 17